

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :  
Nom de la société :  
N° de siret :  
Adresse :  
Code Postal : Ville :  
Tél fixe : Tél portable :  
Mail : (En majuscules SVP)

**Artisanat en salle** (15€ les 4 mètres) : Nombre de sections de 4ml .....  
Table : ..... Chaise : ..... Grille : ..... (Qté svp) Electricité :  oui  non

**Produits du terroir** (15 € les 5 mètres) : Nombre de sections de 5ml .....  
Electricité : ..... Autre : .....

**Brocante et artisanat en extérieur** (10€ les 5 mètres) : Nombre de sections de 5 ml .....  
..... (Les véhicules seront placés derrière vous car un seul côté de brocante par rue)

**Foire commerciale** (40€ les 5 mètres) : Nombre de sections de 5ml .....  
(Uniquement rue d'Avesnes, d'un coté de rue et sans électricité)

Informations à nous transmettre :

Demande, dans la mesure du possible, dans la même rue qu'en 2024

Règlement : Chèque  ..... € Espèces  ..... €

Virement  ..... € IBAN FR 76 1027 8027 1400 0196 3134 013 / LES AMIS DU BOCAGE

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour tous, merci de nous fournir :

- Photocopie recto verso de la carte d'identité de la personne inscrite
- Bulletin d'inscription complété
- Règlement par chèque, espèces ou virement

Pour les professionnels, merci d'ajouter :

- Extrait kbis ou registre du commerce de moins de 3 mois

**Date limite de réservation (dossier complet en mairie)**  
**Le jeudi 5 juin 2025**

**Vous recevrez vos numéros d'emplacements par SMS**  
**Le dimanche 8 juin 2025**

Merci de faire parvenir la totalité des documents demandés ainsi que le règlement  
(Chèque à l'ordre de : « **LES AMIS DU BOCAGE** ») ou autre moyen de paiement à :

**Mairie de Prisches**  
**Réservation fête du chien**  
**13 rue de la mairie**  
**59550 Prisches**

Ou

**[prisches.mairie@wanadoo.fr](mailto:prisches.mairie@wanadoo.fr)**

Pour tous renseignements :

- Mairie : 03.27.77.59.00 de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi
- Géraldine : 06.88.98.06.21 (merci de laisser un message je vous recontacterai)

# RÈGLEMENT

Sont acceptés tous les brocanteurs amateurs et professionnels, les producteurs de produits du terroir, les artisans et les artistes. Les commerçants (stands alimentaires) sont soumis à notre approbation.

Les emplacements seront attribués en fonction de vos souhaits (si possible) et des impératifs de la manifestation.

Aucune réservation ne sera effective qu'après avoir reçu le dossier complet. Il ne sera fait aucun remboursement d'inscription. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription qui ne correspond pas à nos critères.

A votre arrivée sur place à partir de 5h30, vous devrez impérativement vous présenter à l'un des stands d'entrée afin de valider votre inscription avant d'aller vous installer à l'emplacement qui vous aura été communiqué.

Tout exposant inscrit non présent à 8h00 se verra réattribué sa place. Les personnes non inscrites à l'avance se verront placées, quant à elles, dans des emplacements disponibles.

## TARIFS

Brocante :	10€ les 5 mètres
Produits du terroir :	15€ les 5 mètres électricité fournie si besoin
Artisanat d'art :	15€ les 4 mètres en salle
Artisanat d'art :	10€ les 5 mètres au milieu de la brocante
Foire commerciale :	40€ les 5 mètres <b><u>uniquement rue d'Avesnes</u></b> (Sans électricité)

Un contrôle des produits vendus sera effectué à l'arrivée et nous nous réservons le droit de modifier votre emplacement si vous vous êtes inscrits dans la mauvaise catégorie.

# PRISCHES



## FÊTE DU CHIEN

LUNDI 9 JUIN 2025

45<sup>ème</sup> BROCANTE

Dans l'Avesnois à 5km de Maroilles et 15km d'Avesnes-sur-Helpe

**BROCANTE, ARTISANAT D'ART, PRODUITS DU TERROIR,  
FOIRE COMMERCIALE**